



**PRÉFET  
DE L'ARIÈGE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES  
Service Aménagement – Urbanisme – Habitat**

Affaire suivie par Rémi Gémignani

Tél : 05 61 02 45 25

Courriel : [remi.gemignani@ariefge.gouv.fr](mailto:remi.gemignani@ariefge.gouv.fr)

Foix, le 02/07/2020

La préfète de l'Ariège

à

Monsieur Denis Puech  
Maire  
Mairie, 09 240 ALLIÈRES

**Objet :** Élaboration du PLU d'Allières. Avis de la CDPENAF

La commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers, qui s'est réunie le 5 mars 2020 a examiné le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de votre commune.

J'ai l'honneur de vous informer que la commission a émis un avis favorable sur les objets de cette saisine :

- Élaboration du PLU avec réduction des espaces naturels, agricoles et forestiers – **favorable à l'unanimité**
- Dispositions réglementaires des zones A et N concernant les extensions et annexes des habitations existantes – **favorable à l'unanimité**

Pour la préfète et par délégation,  
Le chef de service aménagement, urbanisme et habitat,



Olivier MONSÉGU